

2019

# CERTIFICAT DE COMPENSATION CARBONE



*Aera*

a compensé l'intégralité des émissions  
carbone liées au transport de ses  
déchets confiés à la société Schroll.

Le programme (e)CO<sub>2</sub> a permis  
depuis son lancement de :

- compenser 4 394 tonnes d'éq. CO<sub>2</sub>
- planter 13 182 arbres en zone  
de forêt tropicale

Position GPS : 6°51'54.20" S / 76°19'36.50" O

N° de certificat : SRLECO2-2019

Date : *31 décembre 2019*

Pour le Groupe Schroll,

Tiffany Heintz,

Responsable du programme (e)co<sub>2</sub>



Une surveillance des projets est mise en œuvre sur une période  
de 40 ans. Les crédits carbone générés sont réalisés suivant une  
méthodologie approuvée par la CCNUCC-Convention Cadre des  
Nations Unies sur les Changements Climatiques. Ce sont des crédits  
carbone volontaires vérifiés - Voluntary Carbon Standard (VCS)  
- qui s'inscrivent dans le cadre d'une compensation volontaire.



Les adhérents du programme  
(e)CO<sub>2</sub> participent directement à  
la lutte contre le réchauffement  
climatique en soutenant un projet  
de reforestation mis en œuvre  
par le collectif Pur Projet.

[www.schroll.fr](http://www.schroll.fr)

Suivez-nous sur  Groupe Schroll



**SCHROLL**  
GROUPE

En partenariat avec

**PUR**  
PROJET